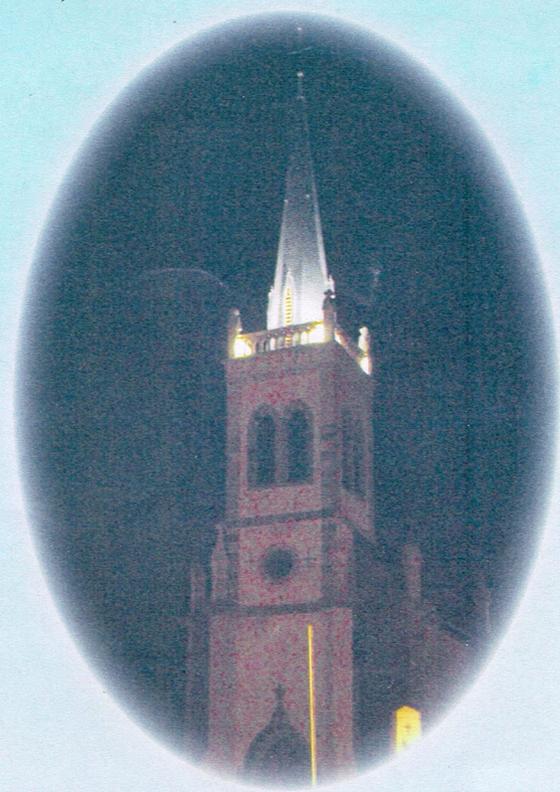




Bulletin Municipal
Décembre 2011

*En 2011,
Inauguration
de l'église*

*En 2012,
d'autres projets
verront le jour !*



Commune de Le Crouais - Mairie

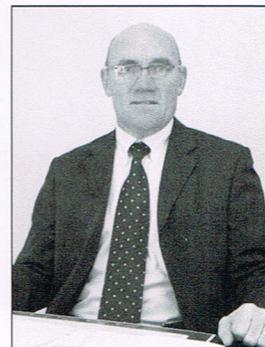
2, rue des Portes - 35290 LE CROUAI - Tél : 02 99 09 68 88

Fax : 02 99 09 64 52 - mairie.lecrouais@wanadoo.fr - www.lecrouais.com

Éditorial

Chers Crouaisiennes et Crouaisiens,

Dans ce nouveau numéro, l'équipe chargée de l'élaboration de ce bulletin, a relaté tous les évènements qui ont marqué notre commune en 2011.



Je vous laisse les découvrir dans les pages qui suivent.

Nous sommes désormais à mi-mandat et nous pouvons dire que les objectifs fixés lors de notre campagne de 2008 sont atteints, voir dépassés. Mais rassurez-vous nous n'allons pas nous arrêter là. D'autres projets sont dans les cartons. Je développerai tous ces points lors de la cérémonie des vœux.

En 2012, Le Crouais est organisateur du comice agricole. Evènement important pour une commune rurale. L'équipe municipale sollicitera les agriculteurs, les associations et de nombreux bénévoles. Il aura lieu le samedi 8 septembre. En attendant cette date importante pour tous les Crouaisiens, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le vendredi 20 janvier à 19h pour la cérémonie des vœux et pour la remise des prix des maisons fleuries.

Bonne lecture à tous.

*Armel JALU, Maire de Le Crouais
Conseiller Général du canton de St Méen Le Grand*

Sommaire

Informations Municipales

État civil p. 1

Comptes rendus
du Conseil Municipal p. 2

Budget primitif p. 5

Tarifs cantine, garderie,
cimetière, salle culturelle p. 5

Informations diverses

Bibliothèque p. 8

Maisons fleuries p. 10

SMICTOM p. 10

Vie associative p. 11

Calendrier de fêtes p. 15

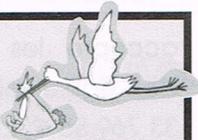
École p. 16

**Histoire
de la commune** p. 17

INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTAT CIVIL

Naissances



- Le 06/02/2011 **Louna**, Lydie **HERPE**,
13 rue du Verger,
née à Rennes
- Le 07/02/2011 **Justine**, Léa, Cécile **AMAND**,
« La Poutais »,
née à RENNES
- Le 27/02/2011 **Enola**, Monique, Marie-Thérèse
JOSSET-BLANCHET,
« La Pifaudière »,
née à RENNES
- Le 22/05/2011 **Eva**, Séverine, Chloé **BOUGET**,
« La Poutais »,
née à ST GREGOIRE
- Le 31/05/2011 **Angéline**, Lillwenn, Emma
BOUVET,
8 rue du Pressoir,
née à ST BRIEUC
- Le 22/06/2011 **Thaïs**, Gwénola, Thia **BRIAND**,
« La Ville Collet »,
née à ST GREGOIRE
- Le 10/09/2011 **Lili**, Christine, Germaine **BARON**,
7 rue du Pressoir,
née à SAINT GREGOIRE
- Le 29/10/2011 **Sohan**, Logan, Yohann **HUQUET**,
4 rue des Portes,
né à RENNES
- Le 05/11/2011 **Ethan**, Pierre, André **SANTIER**,
« Le Bahac »,
né à SAINT GREGOIRE
- Le 16/11/2011 **Lola**, Murielle **COLLET CHARTIER**,
2 rue du Pommeau,
née à RENNES

Mariages



- Le 30/07/2011
Joël, Pascal, Jean-Baptiste **RONDEL**,
Pont du Château (63)
& **Valérie**, Claudine, Juliette **PERROT**,
« La Ville Collet »
- Le 03/12/2011
Sébastien, Joseph, Emile, Christophe **PIRON**,
Montauban de Bgne (35)
& **Sabrina**, Simone, Albertine, Marie **FAUCHOUX**,
« Le Grand Val »

Décès

- Le 28/07/2011 **Bruno TRILLON**,
« Le Pas de la Lande »
- Le 25/10/2011 **Marcel MASSARD**,
« La Grande Fontaine »
- Le 26/10/2011 **Germaine MARIVINT**
née LEGAULT, « La Ville Lory »

Horaires d'ouverture de la Mairie

La mairie est ouverte
le premier samedi de chaque mois
de 9h00 à 12h00.

Lundi	9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30
Mardi	9h00 à 12h00
Mercredi	9h00 à 12h00
Jeudi	9h00 à 12h00
Vendredi	9h00 à 12h00

Inscription liste électorale

Vous avez 18 ans avant le 1^{er} mars 2012 ou vous êtes nouvellement domicilié, à Le Crouais. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales à la mairie avant le 31 décembre 2011. Conditions pour vous inscrire : présenter une pièce d'identité, et un justificatif de domicile.

Service National – Recensement

Tous les Français(es) âgés de 16 ans doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile (au plus tard à la fin de 3^{ème} mois suivant leur 16^e anniversaire).

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Octobre 2010

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **décide** d'adhérer aux contrats d'assurance des risques statutaires pour une durée de 5 ans à effet au 01.01.2011 (CNRACL pour les agents titulaires ou stagiaires affiliés, et IRCANTEC pour les agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et les agents non titulaires.
- **retient** dans le dossier d'aménagement du cimetière et du columbarium, la proposition des Pompes Funèbres de St Méen pour un coût TTC de 5 016 € pour 6 cases, 3 cavurnes et 1 jardin du souvenir.
- **autorise** Marie-Paule CHERO, 1^{er} Adjointe, Daniel CHICOINE, 2^e Adjoint et Maryvonne GALLON, 3^e Adjointe, à signer par délégation du Maire tous les actes de vente des terrains du « lotissement la Croix Donjean » ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Séance du 7 Décembre 2010

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **valide** le projet d'adhésion au groupement de commandes organisé par la communauté de communes dans le cadre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) ainsi que du diagnostic qui sera établi préalablement dans chaque commune, et nomme Gérard GORRE titulaire et Gilbert TRUTIN suppléant pour siéger à la commission d'appels d'offres dans le cadre de cette consultation.
- **adopte** le rapport d'activités 2009 de la Communauté de Communes du Pays de St Méen-le-Grand.
- **approuve** l'ensemble des orientations du Programme Local de l'Habitat contenu et énoncé dans la délibération du Conseil communautaire du 25.10.2010 et dont les principales caractéristiques sont les suivantes : développer la fonction résidentielle et garantir l'équilibre territorial ; lutter contre la vacance et privilégier le renouvellement urbain ; soutenir le Parc à vocation sociale ; muscler le volet « urbanisme » des opérations d'habitat ; répondre aux besoins de la population spécifique.
- **décide** de recruter Jean-Yves RAMARE comme agent recenseur sur la période du 20 janvier 2011 au 19 février, et de missionner Nadine GUILLAUMEL comme agent coordonnateur pour le recensement de la population en 2011.

- **accepte** les avenants au Marché restauration de l'église suivants : Lot n° 1 pour un montant de 33 769,55 €, lot n° 5 pour 330 €, lot n° 3 : déduction de 7 764,48 €
- **accepte** le montant de la subvention attribuée dans le cadre des amendes de police 2010, pour un montant de 192€ destinée à l'acquisition d'un miroir dans le bourg.

Séance du 1^{er} Février 2011

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **accepte** la proposition de services de l'association EUREKA pour un montant de 768 € relative à l'abattage des saules de la station d'assainissement collectif et prévoit d'organiser la vente du bois consécutif à cet abattage.
- **valide** le devis de la société BIARD-ROY pour la pose d'un coq gaulois en cuivre rouge sur le clocher de l'église pour un montant de 550€HT.
- **prévoit** l'indemnisation des frais kilométriques des Conseillers Municipaux se déplaçant aux réunions extérieures suivant le barème en vigueur.
- **émet** un avis favorable sur le dossier d'exécution présenté par ERDF relatif à des travaux pour le producteur AVICHAIR de Saint-Onen-La Chapelle.
- **donne son accord** pour la rédaction d'un avenant notifié à chaque entreprise intervenant dans les travaux de restauration de l'église portant sur la modification du calendrier prévisionnel de réalisation des travaux qui porte la fin du délai d'exécution au 15 avril 2011.

Séance du 17 Mars 2011

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **valide** le résultat de la commission d'appel d'offres réunie le 23.02.11 à St Méen dans le cadre du marché SPANC et accepte la nouvelle convention valable jusqu'au 31/12/2014 avec la société VEOLIA.
- **approuve** la programmation définie dans le cadre des travaux de l'école avec l'agrandissement de la classe de maternelle, la création d'un nouvel espace garderie, la réfection complète de la toiture et enfin la création d'un nouveau préau.
- **retient** pour les travaux de l'école : l'entreprise RUELOUX de GAEL (maçonnerie) pour un montant HT 9663.49 €, l'entreprise HUET Joseph de LE CROUAIS

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

(toiture) pour un montant HT de 20940.10 €, et 6460 € (en sous traitance pour l'étanchéité du Préau), l'entreprise PAIN Christophe de QUÉDILLAC (électricité) pour 3332.03 €, l'entreprise ODIE Sébastien de LE CROUAIS (menuiserie) pour 13174 €, l'entreprise LEVREL de QUÉDILLAC (placo) pour 7375 €, l'entreprise GOUGEON de ST ONEN LA CHAPELLE (peinture et revêtements de sol) pour 2372.08 €, l'entreprise GOBIN Jean-Pierre de QUÉDILLAC (Maître d'œuvre) pour 3300.00 €.

- **sollicite** des subventions auprès des services de la Préfecture au titre de La DETR, et du Conseil Général au titre du FST.

- **valide** le projet de création d'un nouveau Préau dans la limite d'un montant HT de 13500 € basé sur une première étude prévisionnelle et de prévoir son implantation dans le prolongement de l'école sur la cour et retient l'entreprise GOBIN Maître d'œuvre à QUÉDILLAC pour la réalisation des plans dont le devis d'honoraires avec architecte compris s'élève à 1141.97 €.

- **fixe** un budget de 7000 € HT maximum pour l'achat de mobilier supplémentaire pour l'école, et sollicite auprès des services de la Préfecture une demande de subvention au titre de la DETR.

Séance du 29 Mars 2011

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** les comptes administratifs 2010,
- **déclare** les comptes de gestion dressés pour 2010 par le Receveur conformes et n'appelant ni observation ni réserve

- **affecte** le résultat de clôture 2010 du budget communal au compte 1068, en recettes d'investissement pour 46 517.36 € soit la totalité de l'excédent de fonctionnement 2010, sur le budget primitif commune 2011.

- **décide** afin de se rapprocher des taux moyens communaux au niveau départemental, d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2010, d'1% pour chaque taxe.

- **décide** de prévoir l'amortissement correspondant à l'acquisition des logiciels comptabilité et de la gestion informatisée de la bibliothèque sur 3 ans (montant des dépenses totales à l'article 205 : 4 812.41 €).

- **valide** le prévisionnel de recettes de fonctionnement inscrit au budget communal et correspondant à l'excédent prévisionnel du budget « lotissement la Croix Donjean » et valide le principe du reversement de l'excédent du budget « lotissement la Croix Donjean » au budget communal avant la clôture définitive qui sera effectuée en fin d'année au vu des résultats de l'exercice 2011.

- **accepte** le devis présenté par l'étude de Jean-Pierre GOBIN de QUÉDILLAC pour un montant HT de 800 € pour la réalisation des divers plans de l'école, nécessaires à la réalisation des travaux et aux différentes demandes de subventions.

- **décide** de présenter un dossier de demande de subvention auprès du Pays de Brocéliande au titre du contrat Région /Pays de Brocéliande pour la réalisation des travaux de l'école.

Séance du 24 Mai 2011

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **accepte** la demande de M. et Mme GILLOUAYE Barnabé pour l'acquisition d'une partie du chemin rural N°6 situé près de leur habitation sur la base du projet N°2 proposé dans l'avant-projet, fixe le prix de cession de ce chemin à 0.55 € TTC/m², les frais de géomètre et de notaire étant à la charge du demandeur et décide de réaliser une enquête publique.

- **valide** le budget prévisionnel 2011 de l'association « Familles Rurales » et plus particulièrement la participation de la commune inscrite en recettes d'environ 3 000€ considérant que la participation totale au titre de l'année 2011 sera ajustée au vu du compte de résultat 2011 comme il est prévu dans la convention.

- **retient** la proposition de la SARL COMMEUREUC de MONTAUBAN pour un montant HT de 13247.47 € pour l'aménagement d'un préau à l'école, et sollicite l'attribution d'une subvention au titre de la DETR.

- **accepte** l'application d'un coefficient multiplicateur de 3,90 au titre de l'IAT à compter du 01.05.2011 sur le poste d'adjoint technique de 2ème classe assumé par Jean-Yves RAMARE, employé communal considérant la polyvalence du poste d'une part et les différentes astreintes liées à la gestion de la station et de la salle culturelle.

- **valide** l'augmentation du temps de travail de Nadine GUILLAUMEL, chargée d'assumer les fonctions de

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

secrétaire de mairie, à compter du 01.05.2011 sur 32 h hebdomadaires.

- **apporte** son soutien au mouvement initié par le FCPE d'Ille et Vilaine en réaction à la politique du gouvernement actuel qui réduit considérablement les postes dans l'éducation nationale (-16000 postes sur le budget 2011).

Séance du 21 Juin 2011

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **nomme** Guy LELU de GAEL commissaire enquêteur dans le cadre de la cession de chemin rural au profit de M. et Mme GILLOUAYE Barnabé situé « Le Petit Val » et fixe l'enquête du 11 août 2011 au 26 août 2011 inclus.
- **approuve** le taux de promotion (ratio promus-promouvables) de 100 % pour l'accès au grade d'Adjoint Administratif 1^{er} classe et d'Adjoint Technique de 1^{er} classe (soumis à obtention d'examen).
- **fixe** à 5 % d'augmentation du prix des tickets de cantine pour la prochaine rentrée scolaire 2011-2012 au vu de l'augmentation de la Société Restéco, soit un prix du ticket enfant à 3.12 € et adulte à 3.89 €
- **valide** dans sa globalité le règlement relatif à la gestion de l'Espace cinéraire tel qu'il est présenté
- **fixe** les tarifs de l'espace cinéraire à : pour le columbarium, 350 € pour 15 ans et 700 € pour 30 ans; pour les cavurnes, 155,50 € pour 15 ans et 306 € pour 30 ans ; et pour la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir, 80 € (plaque en sus).

Séance du 7 Juillet 2011

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **émet** un avis défavorable sur le projet de SDCI (schéma Départemental de Coopération Intercommunale) transmis par Monsieur Le Préfet, refuse le projet de fusion des 5 EPCI qui constituent le Pays de Brocéliande, approuve la note qui sera adressée à Monsieur Le Préfet en appui de la délibération, sollicite Monsieur Le Préfet afin que cet avis soit pris en compte dans le cadre de l'élaboration du SDCI et décide d'engager une réflexion avec la Communauté de Communes du Pays de Montauban de Bretagne sur un éventuel rapprochement des deux EPCI.

- **valide** le devis QUELIN pour la réfection des plâtres d'un montant TTC de 3752.89 € au vu de la nécessité de sécuriser au maximum l'accès de l'église au public.
- **valide** le transfert du marché initial lot N°1 maçonnerie de l'entreprise QUELIN de CHATEAUGIRON au profit du groupe VILLEMALIN CV INVESTISSEMENT.
- **valide** la proposition du dernier comité de pilotage de Familles Rurales pour l'application des tarifs de prestations d'accueil de Loisirs au 01.09.2011 à Saint Méen Le Grand.

Séance du 13 Septembre 2011

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **approuve** le rapport d'activités 2010 du SMICTOM Centre-Ouest.
- **approuve** le rapport d'activités 2010 de la communauté de communes de Saint Méen le Grand.
- **accepte** la proposition de VEOLIA pour adopter un nouveau mode de facturation pour tous les contrôles des dispositifs d'assainissement non collectif (fonctionnement ou conception) à compter du 01.03.2011.
- **décide** de prescrire sur l'ensemble du territoire de la commune de Le Crouais, un contrôle obligatoire des branchements (respect du réseau séparatif eaux usées / eaux pluviales) des usagers raccordés au réseau d'assainissement collectif, à l'issue de travaux d'extension d'une propriété bâtie, et décide de ne pas faire supporter le coût de ce contrôle aux usagers.
- **décide** de créer un poste d'adjoint administratif de première classe de 32 heures hebdomadaires, suite à l'obtention du concours par Nadine GUILLAUMEL, et nomme cette dernière à ce grade à effet du 01.09.2011.
- **accepte** le renouvellement de l'ouverture de crédit souscrite auprès du CRCA pour une durée d'un an et un montant de 250.000€.
- **décide** de l'institution sur le territoire de la commune de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

Les procès-verbaux des Conseils Municipaux sont consultables dans leur intégralité en Mairie.

INFORMATIONS MUNICIPALES

BUDGET PRIMITIF 2011

Le budget de fonctionnement : Prévisions

D'où viennent les ressources de la commune ?

• Produits des services municipaux	20 900 €
Redevances des services périscolaires, Contrôles d'assainissements...	
• Impôts et taxes	103 741 €
Contributions directes, taxes...	
• Dotations, subventions et participations	117 394 €
Dotations état, département, Taxes professionnelles ...	
• Autres produits de gestion	71 757 €
• Atténuations de charges, Excédents de fonct. reportés	2 000 €
• Opérations d'ordre	2 095 €

Quelles sont nos dépenses courantes ?

• Charges à caractère général	93 250 €
Entretien voirie, services EDF, eau, fuel, tél, restaurant scolaire, impôts, fournitures...	
• Charges de personnel	112 700 €
Salaires, cotisations...	
• Autres charges de gestion courante	35 007 €
Indemnités, subventions, contributions à divers organismes (services d'incendie, associations) ...	
• Charges financières	9 500 €
Intérêts des emprunts et dettes...	
• Dépenses imprévues	3 000 €
• Opérations d'ordre de fonct.	64 330 €

Total budget de fonctionnement 2011 : 317 887 €

Le Budget d'investissement :

Prévisions - Opérations principales

• Eglise	144 934 €
• Columbarium	5 500 €
• Standard téléphonique	2 500 €
• Réseaux	1 500 €
• Travaux école	100 000 €
• Logiciel comptabilité	100 €

Budgets annexes

Assainissement collectif

SECTION FONCTIONNEMENT :	33 587 €
SECTION INVESTISSEMENT :	69 519 €

SPANC (assainissement non collectif)

SECTION FONCTIONNEMENT :	2 200 €
--------------------------	---------

Lotissement "La Croix Donjean"

SECTION FONCTIONNEMENT :	126 074 €
SECTION INVESTISSEMENT :	15 232 €

Cantine

Tarif enfant : prix unitaire 3,12 €
soit 31,20 € le carnet de 10.

Tarif adulte : prix unitaire 3,89 €
soit 38,90 € le carnet de 10.

Il ne peut être vendu de ticket à l'unité. Pour des besoins ponctuels merci de vous arranger entre parents.

Vente de tickets de Cantine

Le lundi aux heures d'ouverture
de la mairie de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30.

Garderie

Horaires du matin : de 7h20 à 8h50 ⇒ 1,25 €
Horaires du soir : de 16h40 à 18h00 ⇒ 1,25 €
de 18h00 à 18h30 ⇒ 0,85 €

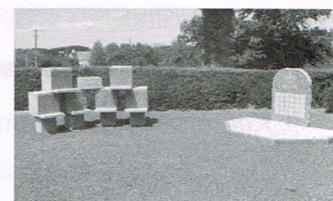
INFORMATIONS MUNICIPALES

QUELQUES CHIFFRES SUR LES OPÉRATIONS PRINCIPALES RÉALISÉES EN 2010

	COÛT DES TRAVAUX HT	SUBVENTIONS	TAUX	FINANCÉ PAR LA COMMUNE
Église	425 799,64 €	261 017,82 €	61,30%	164 781,82 €
École	84 385,41 €	66 233,65 €	79 %	18 151,76 €
Terrain de foot (TTC)				5 495,62 €
Excédent du budget lotissement « La Croix Donjean » (inclus les terrains hors lotissement)				253 502,78 €

TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRE ET ESPACE CINÉRAIRE

Columbarium sans plaque		Cavurne		Dispersion des cendres sans plaque	Concession cimetière	
15 ans	30 ans	15 ans	30 ans	20 ans	15 ans	30 ans
350 €	700 €	155,50 €	306 €	80 €	75 €	140 €



AUTORISATIONS D'URBANISME

Déclarations Préalables

- M. et Mme BODIN André, « Bel Air » :
pose de photovoltaïques
- M et Mme Kévin AMAND, « La Poutais » :
travaux de restauration d'une habitation
- M. et Mme MOISSON Stéphane, « La Poutais » :
pose d'une clôture + portail
- ERDF : pose de photovoltaïques
- M et Mme BOUQUEREL Antoine, 6 rue des Noisetiers :
pose de photovoltaïques
- M. et Mme AMAND Kévin, « La Poutais » :
pose de photovoltaïques
- M. et Mme GALLERAND Samuel, 15 rue du Verger :
pose d'une clôture
- M. et Mme LUCAS Gilbert, 4 rue des Cerisiers :
abri de jardin
- Mme COMMEUREUC Catherine, le bourg :
division parcellaire
- M. BOUGET Stéphane, « La Poutais » :
pose de photovoltaïques (DP annulée)
- M. et Mme GRAFFE Gérald, 1 rue des Cerisiers :
abri de jardin
- Mme PATTIER Marie-France, rue du Garun :
division Parcellaire

Permis de construire

- M. CHAVIN Sébastien,
« Lot. La Croix Donjean » :
habitation neuve
- M. et Mme HERVE François,
8 rue du Verger : préau
- M. GLOTIN Patrick,
7 rue du Verger :
extension d'habitation
- M. COLIN Jean-Michel, 2 rue de la Grange : véranda
- M. ROCABOY et Mme POSNIC,
« Lot. La Croix Donjean » : habitation neuve
- M. VOIMENT et Mme LAUNAY, 6 rue du Verger :
installation d'un carport
- M. THEAUD et Mme TRUMIER,
« Lot. La Croix Donjean » : habitation neuve
- Commune de LE CROUAIS : travaux école
- Mme LAUNAY Sonia, « Lot. La Croix Donjean » :
habitation neuve
- M. LECOMTE et Mme BOTREL, « Bel Air » : garage
- Mme FAUCHOUX Sabrina, « Le Grand Val » : hangar
- M. TOUANEL société SCI DU BAPOTO,
« La Friche aux Moines » :
agrandissement bâtiment industriel
- M. et Mme LIVERNEAU Jacques,
« Lot. La Croix Donjean » : habitation neuve



INFORMATIONS MUNICIPALES

TARIFS CENTRE AÉRÉ DE SAINT MÉEN LE GRAND

CAF et MSA Quotient familial entre	St Méén et communes associées	HORS COMMUNES
0 € - 579 €	4,90 €	12,90 €
580 € - 1000 €	5,90 €	12,90 €
1 001 - 1500 €	8,40 €	12,90 €
+ de 1501 €	9,40 €	12,90 €
Régimes Particuliers	13,24 €	16,74 €

TARIF DEMI-JOURNÉE

Pour les demi-journées avec le repas, rajouter 3,10 €

CAF et MSA Quotient familial entre	St Méén et communes associées	HORS COMMUNES
0 € - 579 €	4,80 €	9,25 €
580 € - 1000 €	5,40 €	9,25 €
1 001 - 1500 €	6,90 €	9,25 €
+ de 1501 €	7,50€	9,25 €
Régimes Particuliers	9,42 €	9,25 €

TARIF ACCUEIL / GARDERIE

1 € la séance du matin et 1 € la séance du soir par enfant

Pour la garderie, tout dépassement sera facturé 5 € par demi-heure et par enfant.

La commune de LE CROUAIS est une commune partenaire de ce dispositif et participe financièrement au coût de la journée en fonction du nombre d'enfants qui y participent. Sur l'année 2010, notre participation s'est élevée à 3985,34 €. Une nouvelle convention sera signée à effet au 01.01.2012.

TARIFS DE LA SALLE CULTURELLE

Tarif hiver : du 16 octobre au 14 avril

Tarif été : du 15 avril au 15 octobre

	COMMUNE	HORS COMMUNE	
		ÉTÉ	HIVER
SALLE	149,19 €	218,79 €	258,57 €
SALLE + CUISINE	228,76 €	298,37 €	377,91 €
SUPPLEMENT VAISSELLE (réservé aux associations de la commune)	49,75 €		
VIN D'HONNEUR (petite salle)	69,61 €	99,45 €	139,24 €
Location tables et bancs	3,60 €/table	3,60 €/table	3,60 €/table
CAUTION	374,96 €	374,96 €	374,96 €
Réduction 2 ^e jour	50 %	50 %	50 %

Frais de fonctionnement pour les associations lorsque la location est gratuite :

- ⇒ Pour les belotes ou assimilés : 69,61 €
- ⇒ Pour les repas : 89,51 € (l'été)
149,19 € (l'hiver)

Assemblée générale entreprise ou divers : tarif idem hors commune

Contrôles des installations d'assainissement non collectif : changement dans le mode de facturation

Jusqu'à présent, le coût des contrôles des assainissements individuels était prélevé annuellement par VEOLIA sur la facture d'eau des usagers en janvier; les contrôles étant normalement réalisés tous les 4 ans, VEOLIA facturait chaque année un quart de la somme due.

Néanmoins, l'article L2224-11 du code général des collectivités territoriales stipule que les frais de contrôle des installations d'assainissement non collectif sont à la charge des propriétaires usagers sous réserve de service rendu. En d'autres termes, VEOLIA ne peut facturer un contrôle qu'une fois celui-ci effectué.

C'est pourquoi, depuis le 1er mars 2011, lorsque VEOLIA effectue un contrôle chez un particulier, la facture est adressée à la mairie qui impacte directement ce coût auprès de l'usager concerné par l'émission d'un titre de recettes. Ce nouveau système de facturation permet d'une part d'être en conformité avec la loi et d'autre part d'avoir un meilleur suivi des contrôles réalisés sur les assainissements individuels.

Défibrillateur

« SAUVER NE SERAIT-CE QU'UNE VIE »



Le défibrillateur est un appareil qui permet au cœur, dans certains cas, de reprendre un rythme normal grâce à l'envoi de chocs électriques.

Son utilisation est très simple et sécurisée : pas besoin de formation préalable, l'utilisateur est guidé par des consignes orales et l'appareil analyse automatiquement l'activité du cœur et décide lui-même de l'envoi ou non d'un choc électrique.

De ce fait, il sécurise la manipulation et empêche toute prise de décision hasardeuse. Ainsi toute personne peut s'en servir sans risque.

BIBLIOTHÈQUE

Toujours aussi motivée l'équipe de bénévoles continue de vous accueillir 3 fois par semaine :

le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 16h à 18h

le samedi de 10h30 à 12h30 et fermée les jours fériés.

Une fois par mois un atelier, bébés lecteurs est animé par Maryvonne (s'inscrire au 02.99.09.88.88).

L'école de notre commune est également planifiée et Catherine sait très bien s'adapter aux différentes tranches d'âges, à l'attente des enfants ainsi que de celle des institutrices.

Animations :

* le 15/12/2010 Sapin de Noël avec l'arrivée surprise du père Noël ! Mais, va-t-il revenir cette année ?

* le 09/03/2011 Carnaval.

* le 27/04/2011 Lecture autour de Pâques .

* le 14/09/2011 Atelier collectif d'art plastique à partir d'emballages recyclables.

* le 19/10/2011 Atelier individuel d'art plastique à partir d'emballages recyclables.

Rendez vous le mercredi 14 décembre 2011 pour décorer le sapin à la bibliothèque.

Ici tout est « GRATUIT » : Le prêt des livres, l'accès à internet, la consultation sur place des derniers périodiques, la réservation des livres : il suffit pour cela de vous inscrire.

Envie de nous rejoindre, de tenir des permanences téléphonez à la mairie au 02.99.09.68.88

ou à Yolande au 06.32.36.14.98.

« Bonne lecture à tous » »



L'animation bébés lecteurs de la bibliothèque a lieu une fois par mois le mardi de 10h15 à 10h45 animée par une bénévole sur un thème.

Le thème de la photo était l'automne et ses couleurs. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

INFORMATIONS DIVERSES

Assistantes Maternelles

Nous vous communiquons les coordonnées des assistantes maternelles exerçant sur notre commune. Il vous appartient de prendre contact avec elles afin de connaître leur disponibilité.

- M^{me} Danielle BOUETARD
Les Champs Tél. : 02.99.09.55.47
Agréée pour 3 enfants
- M^{me} Laurence GLOTIN
rue des Courtils Tél. : 02.99.09.48.67
Agréée pour 3 enfants
- M^{me} Nicole ROBERT
La Croix Donjean Tél. : 02.99.09.52.15
Agréée pour 3 enfants
- M^{me} Rachel TOUANEL
3, rue des Portes Tél. : 02.99.09.60.95
Agréée pour 2 enfants

CCAS

Une soixantaine de personnes étaient présentes accueillies par le Maire et les membres du CCAS. Parmi elles la doyenne Bernadette MARTIN accompagnée du doyen Germain EVEN.



Comice Agricole 2012

Date à retenir : 8 septembre 2012.

Le comice agricole du canton de St Méen le Grand se déroulera à Le Crouais le 8 septembre 2012. C'est un grand événement dans le monde rural. Pour bien réussir cette journée, nous aurons besoin de plusieurs bénévoles. Nous espérons que vous serez nombreux à répondre présents pour le bon déroulement de cette manifestation.

Nouveauté : Marché nocturne de Le Crouais

Tous les mardis soir, marché de produits locaux de 16 h 30 à 18 h 30 sur le parking de la mairie, face à l'église.



INFORMATIONS DIVERSES

Maisons fleuries

Le lundi 18 juillet, le jury pour le concours des maisons fleuries composé de Bernard DEFAIN de St ONEN, Noël GALBOIS de ST MAUGAN, Christophe BONNIORD (les Jardins de Brocéliande à ST MEEN), Jean-Yves RAMARE et Gérard GORRE, a visité l'ensemble des habitations de la commune et a délibéré comme suit :

- 1^{er} prix M. et M^{me} Roger MESNAGE
 2^e prix M. et M^{me} François PERROT
 3^e prix M. Jean-Claude MARTIN
 4^e prix M. et M^{me} Léon FAUCHOUX
 Ex æquo M. et M^{me} Maurice PIEDERRIERE

Par ordre alphabétique :

- M. et M^{me} Alphonse BIZETTE
 M. et M^{me} Yves BOURRIEN
 M. Germain CAROFF
 M. et M^{me} Gérard GORRE
 M. et M^{me} André LEMOINE
 M. et M^{me} Laurent MALLARD
 M. et M^{me} Jean-Claude MASSARD
 M. et M^{me} Pierre MERCERIE
 M. et M^{me} Armel OLIVE
 M^{me} Marie PERDRIX
 M. et M^{me} Jean PERROT



- M^{me} Marie Jeanne RATZEL
 M^{me} Angèle ROSSIGNOL
 M^{me} Christiane TERRA
 M. et M^{me} Joseph TERRA
 M. et M^{me} Claude TOUANEL

Sur proposition des Jardins de Brocéliande et comme l'année dernière, il sera remis en complément du prix de la commune, un bon d'achat de 10 € à faire valoir sur une condition d'achat minimum.

Les Jardins de Brocéliande ont souhaité également récompenser par un bon d'achat dans la limite de 10 autres habitations, notées mais non retenues :

Par ordre alphabétique :

- M. et M^{me} Jean-Yves CARILLET
 M^{me} Nelly COULON
 M. et M^{me} René DEFFAINS
 M. et M^{me} Germain EVEN
 M. et M^{me} Louis FAUCHOUX
 M. et M^{me} Didier LEBRETON
 M. et M^{me} Jean-Claude LEGENDRE
 M. et M^{me} Alain ROSSELIN
 M. et M^{me} Pierre TOUPE

Félicitation à tous les lauréats.

Smictom

Horaires de ramassage

Collecte des bacs jaunes (emballages recyclables et papiers) aussi bien en bourg qu'en campagne - Sortie du bac le dimanche soir.

Lundi 2 janvier 2012 - Lundi 16 janvier - Lundi 30 janvier - Lundi 13 février - Lundi 27 février - Lundi 12 mars - Lundi 26 mars - Mardi 10 avril - Lundi 23 avril - Lundi 7 mai - Lundi 21 mai - Lundi 4 juin - Lundi 18 juin - Lundi 2 juillet - Lundi 16 juillet - Lundi 30 juillet - Lundi 13 août - Lundi 27 août - Lundi 10 septembre - Lundi 24 septembre - Lundi 8 octobre - Lundi 22 octobre - Lundi 5 novembre - Lundi 19 novembre - Lundi 3 décembre - Lundi 17 décembre - Lundi 31 décembre - Lundi 14 janvier 2013

Collecte des bacs d'ordures ménagères (poubelle verte)

Le vendredi matin à partir de 5 heures.

ATTENTION : changement des jours de collecte à partir du 2 avril 2012

Horaires et jours d'ouverture des déchetteries les plus proches

	CAULNES Le clos devant les pouriaux 02 96 88 72 06	MONTAUBAN Z-A La Gautrais 02 99 06 39 48	LE LOSCOUËT La Gautrais 02 96 25 23 02	GAËL Point Clos 02 99 07 71 47
Lundi 13h30-18h00	08h30-12h00 14h00-18h00	08h30-12h30	13h30-18h00	08h30-12h00
Mardi		14h00-18h00 13h30-18h00	08h30-12h00	
Mercredi	14h00-18h00	08h30-12h30	13h30-18h00	08h30-12h00
Jeudi 13h30-18h00	08h30-12h00	13h30-18h00	08h30-12h00	
Vendredi	14h00-18h00	08h30-12h30		
Samedi 13h30-17h30	08h30-12h30 13h30-17h30	09h00-12h30 13h30-17h30	08h30-12h30 13h30-17h30	08h30-12h00



œuvre réalisée par les enfants de la commune avec des objets recyclables.

Les Amis de Saint Laurent

Tout d'abord merci à tous, conseillers et bénévoles qui avec nous les amis de st Laurent avez permis le nettoyage et la remise en fonction de l'église après les travaux. L'inauguration a eu lieu le 16 octobre en présence du maire et de son conseil municipal. Nous nous réjouissons de voir que beaucoup de personnes tant du Crouais que des communes voisines ont assisté à cette belle cérémonie présidée par l'abbé Roger Blot, l'abbé Michel Leroy et l'abbé Joseph Gendrot et animée par le chœur de Brocéliande. Ce même jour était aussi inauguré l'espace cinéraire .

Désormais les cérémonies vont à nouveau pouvoir y être célébrées. L'église est ouverte en principe tous les jours.



Les bénévoles désireux d'apporter un peu de leur temps même ponctuellement au CCL (communauté chrétienne locale) du Crouais pour que notre église continue à vivre, seront les bienvenus. ils peuvent se faire connaître auprès des membres de l'association. Date à retenir : dimanche 12 février 2012 concours de belote.

Club de la gaieté

Rétrospective de 2011

5 Janvier : galette des rois

7 Mars : cantonale de belote : 80 équipes

16 Mars : couscous avec 150 personnes

23 Mai : concours de palets avec 82 équipes

29 Août : concours de palets avec 63 équipes

Du 5 au 12 Septembre : 6 personnes étaient en voyage dans le midi avec le club de la Rance de Quédillac.

6 Septembre : voyage du club au zoo de La Flèche, 58 personnes ont participé à cette très belle journée dans une bonne ambiance.

24 Octobre : concours de belote

2 Décembre : belote Téléthon St Onen - Le Crouais

Mercredi 7 Décembre : Assemblée Générale du club, tiers sortant et bûche de Noël

Mercredi 21 Décembre : repas de fin d'année du club

En 2011, il y a eu 4 rencontres de tarot inter club à la salle du Crouais.



Concours de Belote « Club de la GAIÉTÉ »

LE CROUAIS DU 24.10.2011

89 équipes au concours de belote de LE CROUAIS

1^{er} M. et M^{me} COMMEUREUC St Onen La Chapelle avec 5122 points

2^e prix M. et M^{me} ROBERT BOISGERVILLY avec 5013 points

3^e prix M. et M^{me} HURE Louis QUEDILLAC avec 4900 points

Pour 2012, un voyage est prévu en septembre, la date n'étant pas arrêtée pour le moment.

U.N.C. – A.F.N.

2011 - Commémoration du 8 Mai et 11 Novembre.

18 Juin : voyage découverte de la presqu'île de Rhuys, croisière déjeuner sur la Vilaine puis retour avec arrêt à La Roche Bernard ; 60 personnes ont pu apprécier cette journée.

4 Décembre : rassemblement des anciens combattants A.F.N. et C.A.T.M. du canton en mémoire des morts en Algérie.



Dates à retenir :

2012 : commémoration du 8 Mai et 11 Novembre.

16 Juin : voyage, destination non déterminée.

Association des Parents d'Élèves

Nouveau bureau de l'A.P.E. suite aux élections :

Présidente :	Sonia Foucher
Vice-présidente :	Gaëlle Gaillard
Trésorier :	Philippe Lechevestrier
Trésorier adjoint :	Patrick Glotin
Secrétaire :	Déborah Moisson
Secrétaire adjointe :	Sabrina Bouquerel



Un souffle pour marcher

Notre association vient en aide aux jeunes handicapés de la commune et nous intervenons au cas par cas sur des situations délicates en dehors de la commune en fonction de nos moyens.

Le 15 avril dernier, Monseigneur d'Ornellas a souhaité nous rencontrer, sensible au sujet du handicap, il a perçu notre volonté d'aider nos jeunes.

Assemblée générale le 13 janvier 2012

Couscous le 14 avril 2012 dans la salle culturelle de le Crouais

Téléthon les 1^{er} et 2 décembre 2012 (à confirmer)



Membres : Emilie Cottet, Catarina Raffray, Déborah Moisson, Fanny Boscherie, Catherine Ernout, Françoise Rolland, Rachel Touanel, Vanessa Ramaré, Virginie Nosland



Dates à retenir :

Novembre 2011 :	Calendriers
18 Décembre 2011 :	Arbre de Noël
24 Mars 2012 :	Repas de l'école
1 ^{er} Juillet 2012 :	Kermesse

VIE ASSOCIATIVE

US Le Crouais

René Mercerie a laissé la présidence après huit années de bons et loyaux services, nous le remercions très vivement. La présidence est reprise par Cyril Chéro.

Cette année nous avons un effectif de 57 licenciés dont 44 seniors et 13 jeunes. Cette saison les deux équipes seniors évoluent en D2 et D4. Elles viennent toutes les deux d'accéder au niveau supérieur avec deux montées historiques dans l'histoire du club. Pour les jeunes, les U7 à U13 sont maintenant en entente avec l'USSMSO qui est l'entente entre l'US St Méen et la JV St Onen. Les U15, U17 et U19 jouent avec le groupement qui comprend les joueurs des clubs du canton de St Méen le Grand.

Emmanuel Dauguet, a obtenu son diplôme d'arbitre. Merci à nos arbitres bénévoles Stéphane Bourrien et Joseph Robert ainsi qu'à nos sponsors, Joseph Huet, Christophe et Marylène de l'entre deux, Claude Levrel et Jean Marc Boscherie.

Cette année nous jouons sur un beau terrain, merci à la municipalité du Crouais d'avoir refait le gazonnement à la fin de la saison dernière. Merci également à Jean Yves, l'employé communal qui assure la tonte et le traçage du terrain. Merci aussi à la municipalité de St Onen et à la JV St Onen de nous avoir accueilli sur leur complexe sportif pendant la durée des travaux pour nos entraînements et nos matchs.

Sur notre beau terrain il ne nous reste plus qu'à faire de beaux matchs. Venez nous encourager ...

Dates à retenir :

Samedi 30 juin : tournoi humoristique

Dimanche 1^{er} juillet : tournoi des seniors

Samedi 07 juillet : cochon grillé

uslecrouais.wifeo.com



Vive les danses bretonnes

Responsable : Michel GENEVRIEZ : Tél. 02.99.09.50.60

Email : famillesrurales_stmeen@orange.fr

Atelier : En autonomie 1 fois sur deux de 20h30 à 22h. Animé par Catherine PORTIER une fois sur deux de 20h30 à 22h30.

Date à retenir :

Les 2 soirées Diato-Danses réunissant les élèves des cours d'accordéon diatonique et les danseurs de l'atelier de Danses Bretonnes sont programmées le samedi 11 décembre 2011 et le samedi 31 mars 2012.



VIE ASSOCIATIVE

ACCA, association de chasse



Les 27 et 28 août a eu lieu le ball-trap dans la convivialité et la bonne humeur.

Dates à retenir pour 2012 :

le 18 février

POTEE DES CHASSEURS

les 25 et 26 Août

BALL-TRAP

Théâtre à Quédillac

« Presse Pipole »

Après le vif succès remporté l'an dernier avec « Feu d'Artifice », c'est à nouveau une comédie d'Olivier Lejeune, « Presse Pipole » que les Roseaux de la Rance ont choisi d'interpréter début 2012. En effet, en 2008 les acteurs avaient interprété avec brio la célèbre comédie du même auteur « Tout bascule » (si le titre ne vous parle pas, vous vous souvenez sûrement de ce jour de mariage peu ordinaire sur fond de campagne électorale...).

Cette fois, tout se trame dans la salle de rédaction du célèbre magazine people « Le Torchon ». Alors que son prochain numéro était déjà parti pour l'imprimerie, Pierre Nubro, le fantasque et incroyable rédacteur en chef, décide de « casser la Une ». Un paparazzo, Luigi Megiani, braconnier peu futé de stars, vient de lui proposer « LE » scoop du siècle qui va lui faire vendre plus d'un million d'exemplaires. Une nuit très agitée et riche en rebondissements pour ce bouclage en urgence où six personnages en crise s'entremêlent. Geneviève la fidèle collaboratrice que son départ à la retraite rend folle, Marilyn, la sublime chroniqueuse mondaine, Xavier, le naïf coursier de l'imprimeur aux réactions imprévues... et bien sûr Jean-Luc Kerdru, la grandissime et chochotissime star people, shootée par le paparazzo dans une situation plus que compromettante. Aussi va-t-il tout tenter pour empêcher la parution de ce cliché qui détruirait sa carrière. Y réussira-t'il ? Suspense dans les coulisses d'un magazine people sans scrupule et survolté !

C'est dans la SALLE RENOVEE des Associations à Quédillac, et avec un TOUT NOUVEAU DECOR que la Troupe vous donne rendez-vous les :

- Samedi 14 janvier 2012 à 20 h 30
- Dimanche 15 janvier à 14 h 30
- Samedi 21 janvier à 20 h 30
- Dimanche 22 janvier à 14 h 30
- Vendredi 27 janvier à 20 h 30
- Samedi 28 janvier à 20 h 30
- Dimanche 29 janvier à 14 h 30
- Vendredi 3 février à 20 h 30
- Samedi 4 février à 20 h

Sur chaque entrée payante, une participation sera reversée à l'Association « Un souffle pour marcher » de Le Crouais et au « Kiéton » de Médréac.

ATTENTION : n'oubliez pas de réserver

Anthony au 06.10.18.53.78 - Sandrine au 02.99.06.21.17



VIE ASSOCIATIVE

Calendrier des Fêtes 2012

MOIS	DATES	ACTIVITÉS	ASSOCIATIONS
JANVIER	04	Galette des Rois	Club de la gaieté
	13	Assemblée Générale	« Un souffle pour marcher »
	20	Vœux du Maire	
	22	Galette des Rois	US Le Crouais
FÉVRIER	12	Belote	Les Amis de St Laurent
	18	La potée	A. C. C. A.
MARS	21	Couscous	Club de la Gaieté
	24	Soirée Théâtre ou Repas	APE
	28	Tarot	Club de la Gaieté
AVRIL	14	Couscous	« Un souffle pour marcher »
MAI	2	Repas « 20 ans du Club »	Club de la Gaieté
	12	Commémoration	UNC AFN
	18	Assemblée Générale	US Le Crouais
	30	Palet	• Club de la Gaieté
JUIN	10	Fête Communale Course Cycliste	Comité des Fêtes
	13	Tarot	Club de la Gaieté
	16	Sortie AFN	AFN
	30 et 01/07	Tournoi	U.S. Le Crouais
JUILLET	01	Kermesse	APE
	07	Cochon grillé	U.S. Le Crouais
AOÛT	01	Concours de Palets	Club de la Gaieté
	25 - 26	Ball-trap	A.C.C.A.
SEPTEMBRE	11	Voyage	Club de la Gaieté
	29	Repas	UNC - AFN
	30	Loto	Comité des Fêtes
OCTOBRE	06	Repas des personnes âgées	C.C.A.S
	13	Repas des Classes	
	20	Repas	« Un Souffle Pour Marcher »
	30	Concours de Belote	Club de la Gaieté
NOVEMBRE	10	Repas	Comité des fêtes
	30	Belote Téléthon	Club de la Gaieté
DÉCEMBRE	01	TÉLÉTHON	
	05	Assemblée Générale	Club de la Gaieté
	12	Repas de Fin d'Année	Club de la Gaieté
	16	Arbre de Noël	A. P. E.

La classe maternelle rénovée et agrandie

Le nombre d'enfants scolarisés en maternelle sur notre commune augmentant chaque année et les prévisions étant optimistes, la mairie a décidé d'agrandir la classe accueillant ces jeunes élèves. En effet l'espace précédent était devenu très réduit et peu fonctionnel.

L'agrandissement de la classe grâce à la récupération partielle de l'ancien préau a permis d'aménager un espace réservé aux ateliers et aux activités par groupes de niveau et un espace réservé aux différents coins jeux (cuisine, jeux de construction...).

Ce nouvel espace dédié au travail en ateliers est à présent suffisamment grand pour que chaque groupe puisse avoir sa table. Cela permet aux enfants (notamment les plus petits) d'avoir des repères stables et cela facilite ainsi la mise en route efficace et rapide des activités. Cela répond aux programmes de l'école maternelle qui insistent sur le nécessaire passage du statut d'enfant à celui d'élève évoluant dans un espace cadré avec d'autres élèves.

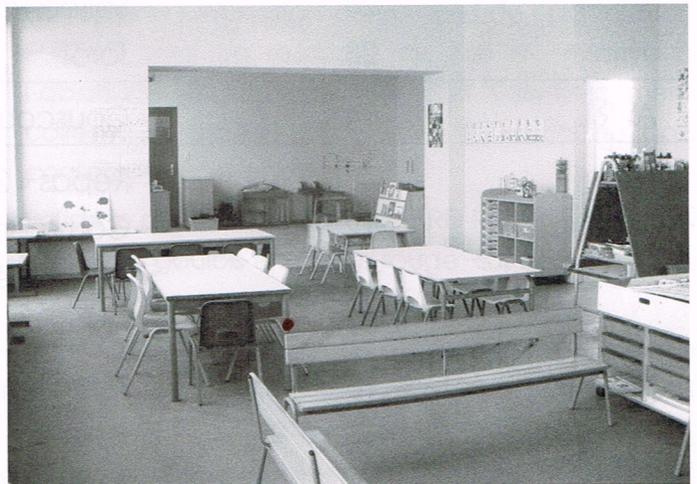
Le fait d'avoir pu installer ces tables supplémentaires a permis de constituer des groupes avec un nombre d'enfants plus raisonnable (entre 5 et 8 enfants au maximum par groupe). Cela facilite leur travail individuel et/ou collectif et un suivi plus pertinent de leurs travaux.

Les enfants et les adultes peuvent circuler plus aisément sans déranger les autres et sans risque de tomber en heurtant divers pieds (chaises, tables, élèves, ...). La réfection du sol et l'isolation phonique ont diminué le volume sonore.

Lorsqu'un enfant a terminé son travail, il peut à présent avoir accès plus aisément à des activités plus ludiques et s'installer à l'écart de ceux qui travaillent et

ainsi ne pas les déranger. Cela développe aussi leur autonomie et leur responsabilité.

Pour rendre cette classe encore plus agréable et plus accueillante tous les murs ont été repeints dans une couleur lumineuse et harmonieuse entre l'ancien espace et le nouveau. La mezzanine existante a été vendue. Elle avait été construite pour gagner de l'espace. A présent elle était devenue inutile, voire encombrante. Sur des surfaces murales étendues, il est maintenant possible d'afficher plus largement les productions des enfants ainsi que des "outils" visant à les aider dans leurs activités (alphabets, files numériques...).



En complément aux investissements de la construction la mairie a attribué un budget pour l'achat d'un nouveau mobilier (2 tables, 12 chaises, 1 meuble de rangement pour les jeux).

Avec une programmation efficace, prenant en compte les contraintes du calendrier scolaire, l'ensemble des travaux a été effectué avant la rentrée des classes grâce à l'investissement en temps et à l'efficacité des artisans.

Pour accompagner cet effort plusieurs parents et des élus sont venus aider bénévolement pour la peinture, le nettoyage et le rangement.

Tout cet investissement financier et humain a permis à cette classe de devenir un espace très agréable et fonctionnel permettant d'accueillir les enfants dans des conditions satisfaisantes. Ils ont su en prendre possession très rapidement et y trouver leurs marques.

**Article rédigé en collaboration
avec Sophie Gomy, enseignante de Cycle 1**



HISTOIRE DE LA COMMUNE

L'église

L'église actuelle fut édifiée du printemps 1856 à l'automne 1859. Cela se fit durant la présence de l'abbé François Fresnel, recteur de Le Crouais de 1846 à 1876. Elle a été construite dans le « champ du pommier » également appelé « la petite perruche ». Ce nouvel édifice religieux se situe à 80 m de l'ancienne église qui se trouvait dans la cour du Prieuré fondé par les moines de l'abbaye de Saint Méen en 1192.

« Le champ du pommier » fut donné par Jean Nogues, recteur du Rheu, à la condition testamentaire qu'une messe basse soit dite à son intention le 27 décembre de chaque année et ce à perpétuité.

L'ancienne église ayant servi de grange durant la révolution, il fut donc décidé d'en bâtir une nouvelle. Les travaux débutèrent le 31 mars 1856 par la pose de la première pierre (2^e dimanche après pâques) et après avoir recueilli des dons pour la financer. Le coût de la construction revint à 43100 F entièrement acquitté par les dons du clergé, des paroissiens et d'autres donateurs. Parmi eux, 13740,07 F versés par le recteur Jean Nogues né le 12/09/1790 au village des Mollières au Crouais. Les pierres de l'ancienne église démolie avant 1860 servirent à élever les contreforts du chœur et la sacristie.

Lors de l'essai des cloches le 3 mai 1859 à 18h00, Joseph Lorent âgé de 28 ans, cultivateur à la Boscherais fut tué dans la tour par leur balancement.

La 1^e messe fut célébrée le 20 octobre 1859 et l'église fut bénite le 28 juin 1860 par Monseigneur Saint Marc, Archevêque de Rennes.

En 1861 l'abbé Fresnel adressait à l'archevêque un inventaire de son église dans lequel il mentionnait notamment sa crainte de voir un jour le clocher frappé par la foudre car il ne possédait pas de paratonnerre.... 82 années plus tard, un dimanche soir de novembre 1943 (le 6 ou le 13) cela arriva. L'incendie qui s'en suivit fit tomber le clocher et occasionna de gros dégâts sur la tour. Cette date de 1943 nous a été communiquée par André Seigneur natif de la commune allant rendre visite à son neveu (Jean Claude Collet) qui venait de naître à Quédillac. Nous avons re-

trouvé aussi les factures d'intervention d'Eugène Riaux, couvreur à Saint Méen, des pompiers de Saint Méen et le bulletin paroissial de 1958.

En 1944 les Allemands avaient installé leurs mitrailleuses sur la tour, leurs véhicules étant cachés sous un énorme pommier dans le verger du prieuré. Ce pommier avait un diamètre de 20 m et produisait 4,5 tonnes de pommes qui permettaient de payer le bail de l'année (communiqué par Victor Coulon). Les roues des engins allemands eurent raison de cet arbre.

Le 27 août 1944 le conseil municipal du Crouais, sous la présidence de Célestin Carret, maire, a délibéré sur le devis présenté par l'entreprise Carré de Quédillac pour les réparations de la tour endommagée par l'incendie. Une partie du montant fut payée par la compagnie d'assurance.

Le clocher fut électrifié du 8 au 15 janvier 1956.

L'ancien clocher à lanterne avait 11 m de hauteur. La tour est haute de 18,33 m. Aujourd'hui le nouveau clocher, reconstruit 68 ans après et inauguré le 16 octobre 2011, a une hauteur de 14 m.

Informations complémentaires disponibles sur le site internet de la commune :

<http://www.lecrouais.com>

Rubrique : « Notre commune son histoire. »

**Recherches menées localement
et aux archives par Gérard Gorré**





2011 Classes 1 Le Crouais
Studio Sonia Launay

*Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux
le Vendredi 20 Janvier 2012 à 19 heures précises
à la salle d'activités culturelles.*

*Nous serions très honorés de votre présence
et vous en remercions par avance.*



Le Conseil Municipal

Les écrits concernant le prochain bulletin municipal sont à adresser aux membres de la commission information avant le 1^{er} septembre 2012 dernier délai.

Journal d'informations gratuit distribué à tous les foyers de la commune.

Rédaction - Diffusion : Mairie de Le Crouais - Directeur de la publication : M. Armel JALU, Maire

Responsable : Mme Maryvonne GALLON, Adjointe - Assistée de la Commission Information - Communication : Mesdames Marie-Paule CHERO, Annie CHOUAN, Yolande MERCERIE, Messieurs Christian LORINQUER et Fred RUELLAND.